



NOM COMMUN : Cachalot

NOM SCIENTIFIQUE : *Physeter macrocephalus*

TAILLE : jusque 20 m

PROFONDEUR : jusqu'à 2000 m

HABITAT : zone pélagique

ZONE : toutes les mers

Description de l'espèce

Le cachalot est un mammifère marin qui vit principalement en groupe familial dans pratiquement toutes les eaux du globe, dès que la profondeur dépasse 500 m. Les groupes sont principalement matriarcaux (les adultes sont exclusivement des femelles) et rassemblent les femelles et les jeunes. Les mâles, une fois et demi plus grands que les femelles, ne les rejoignent que lors de la reproduction. Ce sont des individus plus solitaires qui vivent principalement dans les eaux froides de l'Antarctique. Le gestation dure entre 14 et 16 mois et l'allaitement peut durer jusqu'à 2 ans. Lorsque la mère plonge pour se nourrir, les jeunes restent sous la surveillance de « nounous ». Entre les périodes de chasse, les individus du même groupe passent leur temps soit à sociabiliser soit à se reposer. Pour cela, ils se placent en chandelle (à la verticale, ils prennent une position immobile) sous la surface où ils remontent régulièrement respirer.

Caractérisé par sa tête carrée, ses petites nageoires pectorales et ses petits yeux latéraux, le cachalot peut plonger jusqu'à 2000 m pour atteindre les abysses, où il pêche son mets favori, le calamar géant. C'est le liquide logé à l'avant de sa tête, appelé spermaceti, qui lui permet de plonger si profond en servant de ballast (qui permet de faire contre-poids) lors de la descente. Le cachalot plonge en général entre 300 et 800 m pendant 30 à 50 min, mais peut plonger occasionnellement plus d'une heure quand il descend très profond.

C'est ce même spermaceti qui a failli le faire disparaître. En effet, il a notamment été chassé par l'Homme qui a utilisé l'huile contenue dans l'organe du spermaceti comme lubrifiant, huile ou dans les cosmétiques.

Lors de ses déplacements, le cachalot utilise également sa tête pour l'écholocation des autres individus, proies ou obstacles. Il émet des clics à intervalles réguliers soit pour communiquer, soit pour détecter son environnement comme le ferait un sonar.

Le cachalot est une espèce protégée par la commission baleinière depuis seulement 1985.